

DEPARTEMENT**AIN****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS****DU CONSEIL MUNICIPAL****COMMUNE DE CHANAY**

Conseillers

En exercice : 13

Ayant pris part à la

Délibération : 12

Séance du 15 octobre 2025

Convocation : 03/10/2025

L'an deux mil vingt-cinq, le quinze octobre, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Madame Elisabeth, JEAMBENOIT, Maire.

Présents : Chapuis R. - Chivot D. - Jeambenoit E. - Jouhaud L. - Le Carff C. - Noel F. - Pin E. - Rigutto E. - Roux C.

Absents représentés : Picot S. représenté par Chapuis R.
Rebucini C. représenté par Noel F.
Tournillac C. représentée par Roux C.

Absent excusé : Bornard Jean

Secrétaire de Séance : Pin Emilie

Délibération : 2025-036

Objet : Demande de subvention pour les besoins en matériel et en habillement – SLIS de Chanay/Surjoux-Lhopital – Dépenses 2025.

Madame le Maire informe les Elus que la commune a la possibilité de demander une aide financière auprès du SDIS de l'Ain pour l'acquisition d'habillement et de matériel nécessaires aux sapeurs-pompiers volontaires engagés au sein du SLIS de Chanay / Surjoux-Lhopital.

Elle précise qu'une demande de subvention sera transmise au Président du CASDIS de l'Ain afin de pouvoir prétendre à une aide financière à effet rétroactif pour les dépenses engagées sur le budget 2025.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **CHARGE** Madame le Maire de transmettre une demande de subvention auprès des Services Départementaux d'Incendie et de Secours pour les achats intervenus sur l'exercice 2025,
- **AUTORISE** le Maire à signer tout document se référant à cette demande de subvention.

ADOPTÉ :
à l'unanimité des membres
présents et représentés

Ainsi fait et délibéré
Les jours mois et ans que dessus,

Le Maire,
Elisabeth JEAMBENOIT

Le secrétaire de séance,
Emilie PIN

